

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### UN TROISIÈME PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER COMPLÉTÉ POUR LE FONDS D'EMBELLEMENT DE LA ROUTE 138

**Beaupré, le 7 octobre 2020** – Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'un troisième projet d'aménagement paysager devant *HKD Snowmakers* à Boischatel.

L'inauguration de ce nouvel aménagement a été dévoilée en présence de M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré et de M. Jean-Philippe Lacasse, directeur des opérations chez HKD Snowmakers.

«*Nous avons investi pour réaliser un aménagement paysager en façade qui s'intègre avec le bâtiment. Nous en sommes très heureux*», précise M. Charles Lavoie, vice-président chez HKD Snowmakers.

Il s'agit du troisième aménagement paysager soutenu par le Fonds d'embellissement de la route 138 qui répond aux critères du Fonds notamment par les types de végétaux et par la plantation en façade.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d'au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet  
Développement Côte-de-Beaupré  
418 827-5256 poste 208  
paysages@developpementcdb.com